

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous sommes envahis, encerclés, submergés par les éoliennes. Nous n'avons plus la possibilité de contempler un ciel étoilé la nuit. On nous impose des dizaines de flashes rouges qui clignotent en permanence. Nous n'avons plus sous les yeux les paysages traditionnels de Beauce, mais des forêts de mâts et d'hélices. A-t-on au moins songé à nous proposer quelques compensations pour cette dégradation de notre environnement ? Bien sûr que non. Pourtant, un allègement de nos factures d'électricité en compensation du préjudice subit serait la moindre des choses.

Pourquoi une telle concentration de mâts au même endroit ? J'ai traversé une partie de la France la semaine dernière (735 kms) et je n'ai vu en tout et pour tout qu'une douzaine d'éoliennes sur tout le trajet. Quelques éoliennes, c'est supportable. Trop d'éoliennes ce n'est plus possible.

On nous parle, au nom de l'écologie, de cesser la bétonisation des surfaces (Loi climat et résilience), et au nom de cette même écologie on truffe le sol de bloc de bétons énormes. On recouvre d'un peu de terre, et cela ne se voit plus, donc ça n'existe plus ? Un jour on nous dira que c'est une catastrophe, que cela détruit l'écosystème fragile du sous-sol indispensable à la fertilité des sols, déjà bien lessivés par l'agriculture intensive. Que vont devenir les champs de Beauce à moyen terme ? Des sous-sols ravagés, des sols épuisés, un paysage de film de science-fiction avec des mâts abandonnés à la rouille ?

On nous dit que des sommes sont provisionnées au moment de l'installation des parcs éoliens en prévision de leur démantèlement. Mais que représenteront ces sommes dans 20 ou 30 ans ? On nous expliquera que ce n'est pas suffisant, ou que l'entreprise a fait faillite, ou on trouvera d'autres excuses pour abandonner la Beauce à son sort.

La population (ces personnes qui vivent ici au milieu des éoliennes) n'a jamais la possibilité d'être informée et consultée réellement sur ces projets qui la concernent et impactent son quotidien. Oui, il y a les affiches jaunes obligatoires scotchées sur la porte des mairies. La belle affaire ! Il faut avoir le nez collé dessus pour savoir qu'une enquête est en cours puisque bon nombre d'élus se gardent bien de diffuser l'information afin de minimiser les risques de perdre la manne financière générée par ces éoliennes.

Quand on les voit, ces affiches, il faut encore les lire, voire les décrypter, et comprendre tout ce qui est écrit. Petit rappel : une proportion non négligeable de nos concitoyens se trouve en situation d'illettrisme, 10% des 18-65 ans dans notre région (source : Echo Républicain du 11 septembre 2023) donc incapable de lire ces affiches. D'autres sont en situation d'illectronisme et n'ont pas la possibilité d'exprimer leur avis en ligne. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés de lecture, qui vont des problèmes de compréhension, aux problèmes de vue. Rien n'est fait pour

permettre à toutes ces personnes d'avoir accès à l'information et à la possibilité de s'exprimer. Sont-elles des sous-citoyens dont l'avis n'a aucune valeur ?

Plusieurs enquêtes sont en cours concomitamment, quatre dans ma commune, visuellement elles se ressemblent comme quatre gouttes d'eau, entretenant une possible confusion entre elles. Si on veut donner son avis en ligne, les procédures ne sont pas les mêmes selon les enquêtes. On peut se demander si tout n'est pas fait pour brouiller le message et décourager la participation du plus grand nombre. Ensuite, il est facile de prétendre que "les gens sont d'accord", ou pire que "ça n'intéresse personne" puisque quasiment personne n'a participé à l'enquête. Quant aux dossiers consultables dans les mairies ou en ligne, qui a la capacité de les comprendre et/ou le temps de les lire ?

Pourquoi les promoteurs des projets ne sont-ils pas contraints d'organiser des réunions publiques où chacun pourrait s'exprimer oralement ? Pourquoi n'entend-on jamais parler des bénéficiaires que doivent engranger ces sociétés qui ne sont pas des entreprises philanthropiques. Les sommes en jeu doivent être colossales pour provoquer une telle frénésie de plantation de mâts au milieu de nos champs.

Les nuisances sonores et visuelles, la dégradation des paysages et de la biodiversité sur et sous le sol, le manque d'informations du public, un rendement ridicule qui oblige à recourir en complément à des énergies fossiles... Un recyclage en fin de vie qui promet d'être problématique compte-tenu du nombre d'éoliennes à recycler, une fabrication consommatrice de terres rares et d'énergie, et un transport difficile, tous émetteurs d'une bonne dose de CO2 ... Le tableau n'est pas réjouissant. Est-ce que les enjeux financiers pour les promoteurs et les élus primeront toujours sur le reste ?

Cerise sur le gâteau, l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine a été mal faite, si l'on en croit un article paru dans l'Echo Républicain du 11 octobre 2023, qui relaie l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Centre Val de Loire (MRAe) !

Ne serait-ce que pour cette dernière raison si toutes les précédentes ne suffisent pas, Madame, Monsieur, les commissaires enquêteurs, je vous demande instamment de bien vouloir donner un avis défavorable à ces projets d'éoliennes supplémentaires.